

REUNION CONSEIL MUNICIPAL
du 5 mars 2016 à 9h30

Présents:

Gilles RUAT, Annie CARLET, Yves ATTARD, André RICHARD, Andrée LIONNET, Martine ROBERT, Christian BOURDIER, Serge COHADE, Pascal MARTIN, Christian ROYER .

Chantal LIOTARD a donné pouvoir à Annie CARLET

Daniel VAUZELLE a donné pouvoir à Christian BOURDIER

Absents : David VIALLET et Claire VIGOUROUX

1- APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le dernier CR est approuvé à l'unanimité.

2- ACQUISITION D'UN TRACTOPELLE

En remplacement du tracteur vétuste utilisé par le service technique, la commission d'appels d'offres après étude des différentes propositions de matériels, propose de faire l'achat d'un matériel neuf Caterpillar 102 CV au prix de 61 500 € HT, reprise de l'ancien tractopelle comprise.

Délibération approuvée à l'unanimité.

3- ADHESION A LA FREDON AUVERGNE

L'adhésion à ce réseau agréé permet à la commune de disposer d'un accompagnement pour lutter contre les organismes nuisibles : campagnols, ambroisie...ainsi que de tarifs préférentiels sur l'achat de produits phytosanitaires et sur les formations que la FREDON Auvergne pourrait dispenser aux personnels communaux. Montant de l'adhésion : 240 € à l'année.

Délibération approuvée à l'unanimité

4- DEMANDES DE SUBVENTIONS (DGD 2016)

Concernant la construction et l'aménagement en cours de la « Maison de Vie Communale », le montant des travaux de la tranche fonctionnelle N° 2 s'élèverait à 203 505,28 € HT.

En fonction du ratio des surfaces à réhabiliter, pour la partie bibliothèque, le montant de cette tranche fonctionnelle N° 2 s'élèverait à 82 114,38 €. Monsieur le Maire propose de demander auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles une aide au titre de la Dotation Globale de Décentralisation à hauteur de 40% du montant prévu des travaux, soit une somme de 32 845,75 €.

Pour cette 2ème tranche fonctionnelle, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le plan de financement suivant :

DGD 2016	32 845,75 €
Aide CCL	19 687,00 €
DETR 2016 :	70 001,84 €
Participation communale :	80 970,69 €
Total	203 505,28 €
Total des subventions demandées : (60%)	122 534,59 €

Délibérations approuvées à l'unanimité pour le plan de financement et pour la demande de subvention.

5- COMMANDE SIGNALÉTIQUE ET APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE EN PLACE

Proposition faite aux artisans, commerçants et prestataires de services, d'installer des panneaux signalétiques pour organiser la promotion du tissu économique de façon harmonisée dans le bourg.

La société KRÖMM GROUPE a été retenue concernant la réalisation des panneaux pour un montant de 3 546.81 € HT, l'installation sera effectuée par nos services techniques.

Délibérations approuvées à l'unanimité pour la fabrication des panneaux et la convention.

• **POINT SUR LES TRAVAUX**

- Après consultation de plusieurs entreprises, c'est l'entreprise Chevalier qui a été choisie comme étant la moins-disante pour la remise en état de certaines parties de la voirie communale, ces travaux sont prévus dans les villages de Limagne en direction du marais, de Vergonzac à la lagune et à l'entrée de Siaugues-st-Romain (mise en place d'un plateau ralentisseur de vitesse).
Montant des travaux 61 719 € TTC.

- Silcuzin, maison de l'assemblée : reprise totale des planchers et reprise partielle de leurs poutres de soutènement.
- Rilhac : mise en sécurité de l'accès à l'intérieur du village par la démolition et la consolidation d'un mur de soutènement qui bordait la chaussée.
- Autorisation donnée à M le Maire pour effectuer le bornage amiable d'un bien de la section de Lair, N° A 972 au lieu-dit « La Fouillouse ».
- Autorisation donnée à M le Maire pour procéder à la location du bien de section N° B 349 de Vacheresse auparavant exploité par M ISSARTEL à M Alain PEYRON.
- Fixation d'un tarif horaire dans le cadre de prestations devant être réalisées sur la Commune de VISSAC-AUTEYRAC sur des travaux d'espaces verts (personnel communal et matériels).

Toutes ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.

6- ACQUISITIONS ET VENTES DE TERRAINS

6.1 - Monsieur le Maire propose que la commune fasse l'acquisition de la parcelle I 335 au prix de 3 800€ et de la parcelle I 336 au prix de 7 000 €, l'acquisition de ces parcelles situées à proximité immédiate du bourg et en zone constructible permettrait ainsi à la commune de disposer d'une réserve foncière conséquente de plus de 12 000 m².

6.2 - Autorisation de vendre une partie du chemin rural bordant la propriété de l'acquéreur au lieu-dit l'Aubépin à Limagne section D 278 au prix de 4 € le m².

Délibérations approuvées à l'unanimité

7- INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU

Présentation des rapports annuels 2015 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine conformément aux préconisations du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les résultats d'analyses de l'eau des unités de distribution de Farges, Chantuzier, Limagne, Les Rielles, La Doue, Le Bouchet seront affichés dans les villages concernés.

8- DIVERS

- Convention avec le Département pour les économies d'énergie approuvée à l'unanimité.
- Avenant au marché de gros œuvre concernant la « Maison de Vie Communale » d'un montant de + 989,85 € (surcoût du béton désactivé).

Fin du CM à 12H30. Prochain CM fixé le lundi 4 avril 2016